

# Prêt·e·s à répondre aux préoccupations de vos patient·e·s sur les risques environnementaux ?

## La SSMG, à travers sa cellule « Environnement », vous outille pour ce faire

Relecture par le Docteur Camille DUBUS

par le Dr John PAULUIS\*

\* Médecin généraliste  
1495 Villers-la-Ville  
[pauluis@skynet.be](mailto:pauluis@skynet.be)

L'auteur déclare ne pas présenter de liens d'intérêts avec l'industrie pharmaceutique ou de dispositifs médicaux en ce qui concerne cet article.

### ABSTRACT

Questions around the influence of the environment on health are becoming increasingly present and are now subjected to new government regulations. The "environment" cell of the SSMG is offering various tools to health practitioners in order to tackle those new challenges.

**Keywords :** environmental medicine, training.

### RÉSUMÉ

Les questions de l'impact de l'environnement sur la santé sont de plus en plus prégnantes et commencent à faire l'objet de mesures gouvernementales dans lesquelles les professionnels de santé ont un rôle à jouer. La cellule « Environnement » de la SSMG vous propose différents outils pour vous armer face à ces nouveaux défis.

**Mots-clés :** médecine environnementale, formation.

**Les facteurs environnementaux ont un impact très important sur la santé, et il est urgent d'agir. Le médecin généraliste a un rôle clef à jouer dans la prévention et la prise en charge des conséquences de ces facteurs de risque sur la santé des patients. La cellule « Environnement » vous propose différents outils pour vous former et informer vos patients. Douze e-learning seront bientôt en ligne sur différents thèmes liés à la médecine environnementale. Pour aller plus loin, la cellule organise le 26/06 et le 18/09/2021 des formations pour devenir vous-mêmes Soignant Relais en santé environnementale. De nombreux outils pour sensibiliser le grand public sont également proposés.**

### Prétest

Vrai Faux

1. Trois consommateurs sur quatre attendent des prestataires de soins de santé qu'ils leurs fournissent des informations concernant les perturbateurs endocriniens.
2. Le cout estimé en soins de santé du aux perturbateurs endocriniens est de 163 milliards d'euros par an en Europe.
3. L'exposition aux particules fines est responsable d'environ 422 000 morts prématurées par an en Europe.

Réponses en page 23.

## Introduction

Dans une tribune publiée dans le journal « Le Monde » du 29 novembre 2016 sous le titre « Perturbateurs endocriniens : halte à la manipulation de la science », des chercheurs de renommée mondiale associant des membres du GIEC<sup>a</sup> et du corps médical mettaient en garde contre les « marchands de doute à l'œuvre dans plusieurs domaines, comme l'industrie du tabac et de la pétrochimie ou le secteur agricole ». Ils déclaraient : « jamais l'humanité n'a été confrontée à un fardeau aussi important de maladies en lien avec le système hormonal » et,

a. GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



face à l'urgence, plaidaient pour la mise en place par la Commission Européenne d'instruments de réglementation plus efficaces.

En 2018, après audition de différents experts, le Sénat belge a publié un rapport très complet sur la prévention et l'élimination des perturbateurs endocriniens. En 2019, le Conseil Supérieur de la Santé a, pour sa part, formulé des recommandations essentielles concernant les mesures d'hygiène en lien avec les agents mutagènes et les perturbateurs endocriniens. Plus récemment, les «Mutualités Libres» ont publié un *Position Paper* intitulé «Perturbateurs endocriniens, agir pour protéger notre santé». Au-delà de recommandations adressées pour une politique de demain, elles ont réalisé une enquête auprès de 1000 personnes. Il en ressort notamment que «près de 60% ne savent pas du tout que les perturbateurs endocriniens peuvent provoquer des cancers ou avoir un impact négatif sur le développement des bébés, des enfants et des adolescents» et que «3 consommateurs sur 4 attendent également des prestataires de soins de santé (médecins, pharmaciens, gynécologues, etc.) qu'ils leurs fournissent des informations...».

Tout ceci pour souligner désormais l'urgence d'agir sur ces facteurs environnementaux et marquer l'importance du rôle du médecin généraliste ainsi que des autres professionnels de santé : ces derniers ont un rôle clé dans la prévention et la prise en charge des conséquences de ces facteurs de risque sur la santé des patients.

On le comprend donc, il s'agit d'expositions à des facteurs de risques environnementaux pour lesquelles le médecin de famille est particulièrement bien placé pour fournir des messages de prévention. Nous sommes maintenant bien conscients que la formation médicale à l'issue de l'université est insuffisante. Or, l'intérêt de nos patients pour ces sujets va sans aucun doute aller grandissant. Il ne faudrait pas, à terme, que nos patients soient mieux informés que nous. La SSMG n'avait pas attendu cette prise de conscience pour agir en la matière puisque cela fait une dizaine d'années qu'elle a mis en place une Cellule Environnement. Et aujourd'hui que met-elle en place pour pallier ce besoin de formation et d'information en matière de risques environnementaux ?

## Formation en ligne des MG et autres professionnels de santé par le canal de modules d'e-learning

Face aux défis évoqués plus haut et pour répondre à la demande du SPF Santé publique, la SSMG a

réalisé, en partenariat avec la Régie Hainaut analyse et Hainaut Enseignement Numérique-cellule E-learning, 12 e-learning à l'attention des médecins et des autres professionnels de santé (infirmières, sages-femmes, gestionnaires de home, etc.) mais aussi, selon les thématiques, à l'attention d'autres acteurs susceptibles d'être concernés (échevins de la santé, de l'environnement, éco-conseillers, directeurs d'écoles ou gestionnaires scolaires, etc.). Ils seront accessibles, en français et en néerlandais, sur le site du SPF Santé publique ainsi que dans les pages de la cellule Environnement de la SSMG et seront proposés dans le cadre des GLEMs et des Dodécagroupes®. Les thématiques sur lesquelles ils portent sont les suivantes :

- **LOCAL ISSUE : Problématique locale émergente** | Proximité d'une activité industrielle/agricole et gestion d'une problématique locale émergente, en ce compris questions relatives à la dispersion des polluants et la communication du risque ;
- **INDOOR : Air intérieur : multi-expositions** | Pollution air intérieur : sources multiples d'expositions, évaluation de l'exposition (approche globale et présentation d'outils et initiatives tels que SQUATTE, «ambulances vertes») ;
- **MOLD : Air intérieur : moisissures** | Pollution air intérieur : cas particulier des moisissures ;
- **Air intérieur : radon** | Pollution air intérieur : cas particulier du radon ;
- **OUTDOOR : Air extérieur : PM** | Pollution air extérieur : cas particulier des particules (PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub>) ;
- **HEAVY METALS : Métaux lourds** | Exposition aux métaux lourds : cas du mercure, plomb et cadmium ;
- **EDC's : PE** | Perturbateurs endocriniens ;
- **DOHaD** | Expositions multiples de la femme enceinte et origines développementales de la santé (DOHaD, Developmental Origins of Health and Diseases), en ce compris les concepts d'épigénétique (et exposome), d'effets per (mère, enfants et cellules de l'enfant) et transgénérationnels (sur plusieurs générations) et les expositions et vulnérabilité spécifiques de la petite enfance ;
- **Pesticides** | Pesticides/insecticides : usage domestique et impact sur l'alimentation (et accumulation dans la chaîne alimentaire des polluants organiques persistants) ;
- **Life style : Produits consommation** | Produits de consommation (cosmétiques/détergents) ;
- **Climate change** | Adaptation aux changements climatiques et maladies émergentes (vecteurs exotiques comme les moustiques exotiques, tiques, etc.) ;
- **Bruit** | Bruit ;
- Ondes électromagnétiques (en cours de développement).



## Mise en place d'un réseau de médecins généralistes experts en santé environnementale à travers l'organisation de formations de formateurs

Dans le cadre d'un projet financé par la COCOM, la cellule Environnement de la SSMG va développer, en partenariat avec Hainaut-Analyses, deux modules de formation de formateurs (« train the trainers ») en présentiel, à l'attention des professionnels de santé. **Ces formations, qui auront lieu le 26/06 et le 18/09/2021, ont pour objectif de créer un réseau des médecins généralistes experts** en santé environnementale qui, à leur tour, seront capables de former d'autres professionnels de la santé, dans le cadre de GLEMs, de Dodécagroupes® ou d'autres organisations.

Le premier module porte sur les perturbateurs endocriniens (PE), le second sur la qualité de l'air intérieur et de l'air extérieur.

**Pourquoi ces thématiques prioritaires ?** On le comprendra aisément à l'étude de ces quelques chiffres. En ce qui concerne les **perturbateurs endocriniens dans les produits d'usage quotidien**, un simple rappel suffit pour en mesurer l'impact : 163 milliards d'euros par an, c'est le coût estimé en soins de santé du aux PE en Europe.

Les données d'une étude prospective publiée en novembre 2020 issues de la cohorte « NutriNet » (170 000 volontaires) portant sur un groupe de 33 256 membres sont interpellantes. Portant sur quatre années de suivi, celle-ci montre un risque de diabète 2 diminué jusqu'à 35 % chez les consommateurs de produits issus de l'agriculture biologique (aliments labellisés « AB »), après ajustement des facteurs de confusion tels que le style de vie (activité physique, tabagisme, consommation d'alcool), les données sociodémographiques et la qualité du régime.

Et pour la **qualité de l'air intérieur et de l'air extérieur** ? Une étude de 2014 de l'ANSES, estime que la mauvaise qualité de l'air intérieur entraîne « un coût socio-économique proche de 19 milliards d'euros annuellement en France » !

La pollution de l'air tue ! Dans son rapport 2019, l'Agence européenne de l'environnement concluait que l'exposition aux particules fines (PM<sub>2,5</sub> de diamètre inférieur à 2,5 micromètres), principalement, était responsable d'environ 422 000 morts prématurées (avant l'âge de l'espérance de vie) dans l'ensemble des quarante et un pays européens, dont 391 000 dans les vingt-huit états membres de l'Union européenne. Et le nombre de ses victimes a jusqu'ici été très largement sous-estimé, selon

une étude dans l'*European Heart Journal*. La revue médicale de la Société européenne de cardiologie conclut en effet que celle-ci serait à l'origine d'environ 800 000 morts prématurées en Europe chaque année : l'excès de mortalité imputable à la pollution de l'air ambiant serait en fait de 790 000 au niveau continental, dont 659 000 au sein de l'UE, assurent les auteurs de l'étude dirigée par une équipe de chercheurs allemands de l'Institut Max-Planck. En comparaison, la COVID-19 a fait 512 500 victimes au 30-01-2021 (hors Russie et Royaume-Uni).

## Sensibilisation du grand public à la santé environnementale

La sensibilisation du grand public à la santé environnementale est également un des enjeux relevé par la cellule Environnement. Soutenue par la COCOM, elle passe par plusieurs canaux :

- le développement de **modules de sensibilisation** transversaux en présentiel. Les ateliers « grand public » porteront sur les thématiques suivantes : « autour de la naissance », « cuisine et alimentation » et « qualité de l'air extérieur » avec un focus sur la situation bruxelloise. La diffusion de ces modules se fera principalement au travers de la **collaboration avec des associations bruxelloises** pour la promotion de l'hygiène physico-chimique ;
- le développement de **fiches conseils** qui seront publiées sur le site [mongeneraliste.be](http://mongeneraliste.be), site d'informations médicales à l'attention du grand public ;
- un **projet de recherche-action** en collaboration avec des associations bruxelloises investies dans **la lutte contre la précarité** pour sensibiliser les populations fragilisées aux polluants. Nous savons que ce sont les populations les plus précarisées qui sont également les plus exposées ;
- la diffusion d'informations à travers un **blog dédié** à la médecine environnementale : **DocteurCoquelicot.Com** (<https://docteurcoquelicot.com/>) et à travers les réseaux sociaux ;
- et enfin, la mise à disposition des professionnels de santé des **outils** développés (brochures, plaquettes, infographies, capsules vidéo, ...) à l'attention de leurs patients.

## Conclusion

L'objectif est de fournir aux médecins généralistes et autres professionnels de la santé une information validée scientifiquement, accessible et modulable afin de pouvoir informer au mieux nos patients. En se méfiant autant des « marchands de doute » que « du marketing de la peur ».

Dans tous les cas, une approche pédagogique et didactique sera favorisée, et le contenu sera orienté « solutions et alternatives » plutôt que « constat de l'ampleur des dégâts ».

Il s'agira dès lors de répondre à la première recommandation du rapport du Sénat de 2018 « informer et sensibiliser au maximum la population quant à la présence de perturbateurs endocriniens (et autres polluants) dans les biens de consommation et aux risques qui en résultent pour la santé, ainsi que sur les différents modes d'exposition possibles (via les voies respiratoires, par la voie orale ou par le toucher), de sorte que les citoyens puissent, en toute connaissance de cause, adapter leurs habitudes de consommation et leur mode de vie. »

**Vous êtes déjà nombreux à vous être inscrits à nos formations du 26/06/2021 et du 18/09/2021 pour devenir soignant relais en santé environnementale et sensibiliser vos patients et collègues à cette problématique ! De nouvelles places s'ouvriront peut-être, en fonction des recommandations sanitaires liées à la COVID-19.**

**Retrouvez-nous également bientôt sur le site de la SSMG, sous l'onglet « Aide à la consultation » ! Vous y trouverez de nombreuses ressources pour vous aider à informer vos patients par rapport aux risques de leur environnement sur leur santé.**

## Bibliographie

1. Le Monde, 29 novembre 2016. <https://lemonde.fr/idees/article/2016/11/29/halte-a-la-manipulation-de-la-science>
2. GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
3. Rapport d'information concernant la nécessaire collaboration entre l'autorité fédérale, les Communautés et la Régions en ce qui concerne la prévention et l'élimination de perturbateurs endocriniens présents dans les produits de consommation, en vue de promouvoir la santé publique, Sénat de Belgique, Session 2017-2018 23 mars 2018, Dossier n° 6-303. [https://www.senate.be/informatieverslagen/6-303/Senat\\_rapport\\_perturbateurs\\_endocriniens-2018.pdf](https://www.senate.be/informatieverslagen/6-303/Senat_rapport_perturbateurs_endocriniens-2018.pdf)
4. Hygiène de l'environnement physico-chimique (limitation de l'exposition aux agents mutagènes ou perturbateurs endocriniens) et importance des expositions en début de vie, Avis n° 9404, Conseil Supérieur de la Santé, 2019. [https://health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/190617\\_css-9404\\_fys\\_chem\\_env\\_hygiene\\_vcabdem.pdf](https://health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/190617_css-9404_fys_chem_env_hygiene_vcabdem.pdf)
5. « Perturbateurs endocriniens, agir pour protéger notre santé », *Position Paper* des Mutualités Libres, p 9 & 129. [https://www.mloz.be/sites/default/files/events/position\\_paper\\_mutualites\\_libres\\_perturbateurs\\_endocriniens\\_0.pdf](https://www.mloz.be/sites/default/files/events/position_paper_mutualites_libres_perturbateurs_endocriniens_0.pdf)
6. Endocrine Disruptors : From Scientific Evidence to Human Health Protection. European Parliament Think Tank, May 2019. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/608866/IPOL\\_STU\(2019\)608866\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/608866/IPOL_STU(2019)608866_EN.pdf)
7. E. Kesse-Guyot & al., Prospective association between organic food consumption and the risk of type 2 diabetes : findings from the NutriNet-Santé cohort study, *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, Nov. 2020. <https://ijbnpa.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12966-020-01038-y>
8. Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (France)
9. Étude exploratoire du coût socio-économique des polluants de l'air intérieur. P. 79. ANSES. Avril 2014. Edition scientifique. <https://www.anses.fr/fr/system/files/AUT-Ra-CoutAirInterieurSHS2014.pdf>
10. « Air quality in Europe — 2019 report 1994-2019 EEA Report No 10/2019 ». <https://www.eea.europa.eu/publications/air-quality-in-europe-2019>
11. Jos Lelieveld & al., Cardiovascular disease burden from ambient air pollution in Europe reassessed using novel hazard ratio functions, *European Heart Journal*, Volume 40, Issue 20, 21 May 2019, Pages 1590-1596. <https://doi.org/10.1093/eurheartj/ehz135>, 12 March 2019
12. Source : Worldometer.
13. Cf. Sénat (note 3) Rapport d'information concernant la nécessaire collaboration entre l'autorité fédérale, les Communautés et la Régions en ce qui concerne la prévention et l'élimination de perturbateurs endocriniens présents dans les produits de consommation, en vue de promouvoir la santé publique, Sénat de Belgique, Session 2017-2018 23 mars 2018, Dossier n° 6-303. [https://www.senate.be/informatieverslagen/6-303/Senat\\_rapport\\_perturbateurs\\_endocriniens-2018.pdf](https://www.senate.be/informatieverslagen/6-303/Senat_rapport_perturbateurs_endocriniens-2018.pdf)